

Le président de la ligue
Île-de-France de Badminton

Paris, le 19/03/2024

Objet : Convocation Bureau LIFB

Aux membres du Bureau de la LIFB,

Mesdames, Messieurs,
Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Bureau qui se déroulera le :

MERCREDI 3 AVRIL 2024
En visioconférence de 20h00 à 21h00

Vous retrouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV de Bureau du 11-03-2024
- Point financier (à date, exercice 2023), modifications budgétaires 2024 et évolutions salariales
- Actualité des secteurs
- Questions diverses (licences, mérites fédéraux)

Comptant sur votre présence, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordée (*à transmettre en amont de la réunion*).

Dans l'attente, je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB
Hugo Anest



Auteur(s) : Olivier DAUBE
Destinataire(s) : Membres du CA LIFB
Date : Mercredi 03/04/2024
Objet : Réunion du BUREAU de la LIFB

Visioconférence	Hugo ANEST, Dorine ABRAHAMME, Brigitte VINCENT, Sonia KACED, Jonathan CASSIER, Paul ADAM
Excusés	Adèle RABY, Corentin XOUAL, Matthieu RIOLLIER
Assiste	Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV de la réunion de Bureau du 11-03-2024 - **vote n°1**
- Point financier :
 - o Point financier (exercice 2023) à date
 - o Projet de revalorisation des salaires de l'équipe LIFB - **vote n°2**
 - o Modifications des budgets 2024 et 2025
- Actualité des secteurs
- Questions diverses (point licences, campagne ANS, mérites fédéraux, incidents)

1. PV de la réunion de Bureau du 11-03-2024

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

Vote n°1 : proposition de validation du PV du Bureau du 11 mars 2024

- POUR : 6/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

2- Point financier

a. Clôture de l'exercice

Le travail à mener (en raison de l'absence de Catherine et du manque d'anticipation du cabinet Exponens) a été conséquent pour toutes les parties. Après le passage de notre Commissaire aux Comptes (18 au 20/03/2024), de nombreux traitements et réaffectations ont été nécessaires. Le résultat (initialement prévu autour de -15K€) devrait finalement être supérieur à +15K€. La raison réside principalement dans une mauvaise prise en compte de nos très bons résultats de licence en début 2023-2024.

b. Impacts budgétaires

La situation financière de la fédération et les nombreuses coupes budgétaires annoncées (*sujet déjà évoqué lors de notre précédente réunion*) vont nous contraindre à retravailler nos budgets 2024 et 2025 et probablement à proposer à l'Assemblée Générale du 05-06-2024 une hausse des parts LIFB (soumis à la validation du CA du 24-04-2024).

Ces impacts, sur la base des éléments annoncés à date, sont estimés à 22K€ minimum et n'avaient pas été inclus dans la mouture votée lors de l'AG en décembre 2023.

2 hypothèses possibles :

- Un budget sans augmentation des parts LIFB pour 2024-2025, ce qui entraînerait de nouvelles restrictions des actions et des sollicitations comités / clubs / familles plus importantes et **un résultat estimé à -50K€**,
- Un budget avec une augmentation des parts LIFB (hypothèse retenue de +2€ pour les adultes et jeunes / +1€ pour les minibads) qui permettrait de maintenir notre engagement sur les actions en cours (haut-niveau, opérations sportives) ou développées depuis quelques années (pérennisation du poste diversité des pratiques) mais **avec un résultat négatif** malgré tout (le budget initial était prévu à l'équilibre).

Conformément au plan de charge évoqué par **Mathieu RIOLLIER** lors de la réunion du 11-03-2024, la réforme des budgets 2024 et 2025 se fait en concertation avec les élus et salariés des secteurs (*travail en cours de consolidation*).

Pour information, le tableau ci-dessous reprend les timbres par catégorie et par Ligue :

	Minibad		Jeunes		Adultes		Total 21/02/2024
Ile de France	425	7,00 €	11983	13,50 €	25372	15,00 €	37780
Auvergne Rhone Alpes	665	9,88 €	7660	19,75 €	16809	19,75 €	25134
NA	447	6,60 €	5919	13,20 €	11776	17,50 €	18142
Pays de la Loire	338	9,50 €	5299	19,00 €	10946	19,00 €	16497
Grand Est	536	9,12 €	5767	17,95 €	9660	20,95 €	15963
Bretagne	371	8,13 €	5818	15,96 €	9314	17,25 €	15503
Occitanie	338	11,00 €	4795	22,00 €	10216	22,00 €	15349
Hauts de France	6	9,27 €	5067	18,53 €	7222	19,43 €	12714
Centre Val de Loire	371	9,50 €	4194	19,00 €	7423	22,00 €	11988
Sud	338	11,00 €	3411	22,00 €	7731	22,00 €	11480
Normandie	279	8,70 €	3767	17,50 €	6796	18,50 €	10842
Bourgogne Franche Comte	173	11,00 €	2513	22,00 €	5087	22,00 €	7773
La Réunion	425	11,00 €	502	22,00 €	646	22,00 €	1400
Guadeloupe	536	11,00 €	256	21,95 €	394	21,95 €	1186
Nouvelle calédonie	279	10,87 €	185	21,74 €	271	20,33 €	465
Martinique	10	7,62 €	133	14,95 €	242	14,95 €	385
Guyane	6	11,00 €	123	19,40 €	120	21,40 €	249
Wallis et Futuna	0	10,50 €	20	20,00 €	6	22,00 €	27

c. Salaires 2024

Conformément au travail budgétaire réalisé fin 2023, **Matthieu RIOLLIER** avait annoncé en AG que les budgets 2024 et 2025 comprenaient des augmentations de la masse salariale de l'ordre, respectivement, de 5% et 3,5%. Ces augmentations doivent permettre de limiter l'impact de l'inflation et de maintenir l'attractivité de la Ligue.

Ces augmentations de la masse salariale globale comprennent indistinctement :

- Les évolutions des minima conventionnels
- Les évolutions automatiques liées à l'ancienneté des salariés (hors groupes 6 et 7) y compris pour les alternants (*augmentation importante notamment au passage de la 21^{ème} année*),
- Les augmentations éventuelles des charges patronales
- Les augmentations proposées dans le cadre des évolutions de carrière (*voir propositions ci-dessous qui sont le résultat d'un travail commun entre Matthieu RIOLLIER, Hugo ANEST et Olivier DAUBE*).

La priorité est de proposer les augmentations les plus substantielles aux salariés n'ayant bénéficié d'aucune augmentation depuis leur prise de poste.

Côté pôle espoir, nous avons eu la confirmation lors d'une réunion avec la FFBaD du 28-03-2024, que les coaches du pôle espoir (*de part leur investissement auprès de Maud LEFORT*) bénéficieront par l'intermédiaire du plan coach d'un versement substantiel en 2024 (et dans l'attente éventuelle et complémentaire de primes de résultats JOP liés à une médaille de Maud).

Ce plan coach vaudra augmentation pour 2024 et sera réparti de la manière suivante (*montant brut chargé*) :

- o Michel TAALBA : 14.000€
- o Clément GILLOT : 9.000€
- o Fabrice BERNABE : 5.000€

NOM	PRENOM	CONTRAT	DATE d'ENTRÉE	GROUPE CONVENT.	Augmentation acquise 2023/ Janv 2024	Moyenne / An 2021 -> Janv 2024	Proposition augmentation 2023/ 2024	Moyenne / An
BERNABE	Fabrice	CDII	15/02/2005	4	0,17%	0,40%	3,50%	1,53%
BRACHET	Dorian	CDI	05/07/2023	4	0,00%	0,00%	1,80%	1,80%
COTTE	Laëtitia	ALTERNANT	05/09/2022	-	1,13%	19,13%	1,13%	19,13%
DAUBE	Olivier	CDI	14/06/2021	7	0,00%	0,00%	5,50%	1,83%
DEVANLAY	Geoffrey	CDI	14/06/2021	7	1,53%	8,12%	1,53%	8,12%
DIBILDOX	Inès	CDI	02/05/2022	4	0,78%	0,39%	5,28%	2,64%

GILLOT	Clément	CDI	08/08/2016	5	0,77%	5,39%		1,26%	5,58%
GOULIN	Hervé	CDI	01/08/2014	7	2,15%	1,71%		5,71%	2,92%
JEANPIERRE	Amélie	CDI	13/09/2022	4	0,84%	0,42%		7,34%	3,67%
MEUNIER	Catherine	CDI	26/06/2018	3	0,79%	0,52%		0,79%	0,52%
RETIF	Léo	ALTERNANT	25/09/2023	-	17,73%	17,73%		17,73%	17,73%
TAALBA	Michel	CDI	01/09/2009	7	1,64%	1,55%		1,64%	1,55%
TERRASSE	Hélène	CDD	29/09/2023	4	0,00%	0,00%		5,00%	5,00%
					1,52%			4,03%	

Vote n°2 : proposition de validation des évolutions salariales pour 2024

- POUR : 6/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

Ces augmentations seront versées à partir des paies d'avril (et avec effet rétroactif au 01-01-2024) sauf pour **Hélène TERRASSE** dont la proposition d'augmentation servira de base de négociation en cas de proposition validée de passage en CDI (à compter de fin septembre 2024).

3- Actualité des secteurs

Un rapide tour des secteurs (actions jusqu'à la fin de saison) est fait :

- a- Pour la formation, le sujet le plus important reste le passage à la certification Qualiopi rendu obligatoire par l'évolution des textes réglementaires. La Ligue a choisi l'AFNOR (organisme choisi également par la FFBaD) et l'audit est programmé le 14-05-2024 (un audit blanc est proposé par Formabad le 17-04).
- b- Opérations sportives : en l'absence d'Inès (en congés du 01 au 14-04), la CSR travaille actuellement à l'organisation des phases finales d'ICR. A noter que des sondages seront envoyés en fin de saison pour recueillir l'opinion des équipes sur les ICR Seniors et Veterans. Le Championnat Régional seniors aura lieu le 25 et 26-05 à Porcheville (78).
- c- Diversité des pratiques : le secteur entre dans une phase très chargée du calendrier avec de nombreuses opérations en lien avec les JO ou le Bad'Tour. Nos partenariats (Conseil Régional – DSVE, CROS, 1ers de Cordée) sont également très dynamiques avec de nombreuses actions prévues sur les 6 prochains mois.

- d- Communication : le secteur communication est très occupé par l'organisation du 50^{ème} anniversaire de la Ligue (soirée festive + livre commémoratif) et l'Assemblée Générale du 05-06. Par ailleurs, le secteur sera présent sur de nombreux événements (qualifications Championnats de France jeunes, régional seniors, France jeunes...). A noter également que le secteur travaille sur des kakémonos personnalisables mis en vente à prix coûtant pour les clubs et offerts aux clubs nouvellement affiliés.
- e- Secteur Accès Haut-Niveau : Paul ADAM évoque l'actualité du pôle espoir (entrées et sorties saison 2024-2025), 6 Nations et Jeux Paralympiques (*préparation de Maud LEFORT en attendant l'éventuelle qualification de Mathieu THOMAS*). Côté pré-filière, et dans l'attente du calendrier fédéral de la saison prochaine, la commission a travaillé sur la stratégie de présence sur les compétitions nationales jeunes en 2024-2025 (privilégier les 6 CEJ aux dépens des 2 BAC) pour optimiser l'accompagnement des joueurs.

4- Questions diverses

a. Point sur les licences

Comités	Licences au 03-04-2019	Licences au 03-04-2023	Licences au 03-04-2024	Variation (par rapport à la saison 2022-2023)
75	4.199	4.600	4.759	+3,45%
77	5.299	5.414	5.692	+5,13%
78	5.689	5.934	5.951	+0,28%
91	5.353	5.212	5.358	+2,80%
92	5.654	5.840	6.142	+5,17%
93	2.369	2.541	2.722	+7,12%
94	3.911	4.126	4.285	+3,85%
95	3.456	3.443	3.716	+7,92%
TOTAL	35.942	37.114	38.629	+4,08%

b. Campagne ANS

La campagne ANS a été lancée dernièrement (14-03) et un peu dans l'urgence. Les clubs et comités auront jusqu'au 10-04 (au 16-04 pour les Ligues) pour déposer leur dossier. L'enveloppe est stable par rapport à 2023, même si la part réservée aux clubs passera de 49% à 50%. L'instruction aura lieu pendant le mois de mai.

2 nouveaux dispositifs sont créés en priorité pour les clubs situés en QPV :

- Emplois socio-sportifs
- Animations vacances olympiques et paralympiques (*peut être déposé éventuellement comme 4^{ème} action*).

Hugo ANEST propose de modifier légèrement la composition de la commission territoriale :

- **Matthieu RIOLLIER** remplacerait **Marie-Jeanne BOULANGER**
- **Baptiste MARCHAND** remplacerait **Carl SAINTON**

Cette composition sera soumise au vote du CA le 24-04-2024.

c. Mérites fédéraux

La campagne des mérites fédéraux a été entièrement dématérialisée sur Poona avec une phase de saisie commune aux clubs et OD, une phase de validation par les comités et une ultime phase de validation par les Ligues.

Le dispositif n'a pas été bien compris par tous et a connu quelques ratés mais ce changement est plutôt positif pour l'avenir.

Nous avons d'ores et déjà fait remonter quelques points d'amélioration :

- Décorréliser les phases de désignation entre les clubs, les comités et les Ligues,
- Indiquer les motifs de refus des comités,
- Laisser la possibilité aux Ligues de valider un dossier refusé par un comité
- Décontingenter les médailles d'or (dont la décision finale revient à la FFBaD)

La Ligue Ile-de-France a donc déposé 8 demandes :

- Or pour Gérard GANNEAU (93)
- Bronze pour :
 - o Subash HURUNGHEE (93)
 - o Jean-Pierre LAPORTE (75)
 - o Eric BOCHMAN (92)
 - o Bruno SKLER (92)
 - o Jean-Pierre VIDHAMALI (77)
 - o Laurent KERVENDAL (95)
 - o Jérôme PISARZ (94)

d. Incidents sur les terrains

Plusieurs incidents nous sont remontés ces dernières semaines relatant des comportements contraires au code de conduite, insultes voire violences physiques.

Actuellement, la commission régionale disciplinaire a été saisie pour 1 incident lors d'une rencontre d'ICD93 le 01-02.

Depuis, la Ligue a été saisie d'incidents sur la dernière journée des ICR ainsi que lors d'un TLJ (77). Ces incidents doivent être sanctionnés avec la plus grande fermeté.

Hugo ANEST a demandé à la CLOT de rappeler aux officiels techniques :

- De veiller à ce que ces incidents soient sanctionnés lors des rencontres et/ou
- De mentionner ces incidents dans leurs rapports (JA) en obérant aucun fait et en citant les personnes incriminées.

e. **Assemblée Générale FFBaD**

Une dernière AG (avant la fin du mandat et l'AG électorale de décembre) de la FFBaD est prévue le samedi 20-04-2024 de 14h00 à 18h30 en visioconférence. A l'instar des dernières éditions, nous avons rencontré des difficultés à constituer notre liste de 14 délégués malgré le nombre théorique importants de délégués titulaires et suppléants. Finalement 12 ont répondu présent + 2 procurations.

f- **Prix Hélène BUSSOLINO**

Cette récompense honorifique remise traditionnellement lors de l'AG LIFB vient récompenser une personnalité forte du badminton francilien, reconnue pour son engagement et/ou ses résultats. Ces dernières années, **Sandra DIMBOUR** et **Isabelle JOBARD** avaient notamment été récompensées. **Hugo ANEST** sollicite le Bureau pour proposer 1 ou plusieurs noms.

Fin de la réunion : 21h45

Prochaine réunion : CA du 24-04-2024

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale
Brigitte VINCENT

